

**COMMUNE DE MANHAY**

**AVIS**

**Il est porté à la connaissance des Administrés que le règlement concernant la pose de filets d'eau sur la Commune, a été adopté par le Conseil communal en séance du 23 juillet 2020.**

Le texte intégral de ce règlement peut être consulté à l'Administration communale, Voie de la Libération n°4 à 6960 MANHAY, pendant les heures habituelles d'ouverture des bureaux.

Manhay, le 17 août 2020.

Par le Collège :

La Directrice générale,

S. MOHY

Le Bourgmestre,

M. GENERET

